



# M ÉTIERS DE LA POLICE MUNICIPALE

au sein des collectivités territoriales

policier municipal

brigadier

garde champêtre

responsable de service de police municipale

[www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr)



[www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr)



[www.cdg61.fr](http://www.cdg61.fr)



# CONSTRUIRE VOTRE PROJET

## SUIVRE LA FORMATION

professionnelle ou  
universitaire  
correspondant  
au métier

### OCCUPER UN EMPLOI DE NON TITULAIRE

- Par contrat
- Par le biais des missions temporaires (remplacements, surcroît de travail, besoins saisonniers)

### DEVENIR FONCTIONNAIRE

- Par concours
- Par recrutement direct dans certains grades de catégorie C
- Par intégration pour les personnes handicapées

### POSTULER

- Consulter les annonces sur les sites des Centres de gestion
- Adresser des CV et lettres de motivation

API CD61 IMPRIM'VERT\*

#### CATÉGORIE A

##### Encadrement supérieur

Diplôme minimum requis : **BAC +3**

Directeur de police municipale

#### CATÉGORIE B

##### Encadrement intermédiaire

Diplôme minimum requis : **BAC à BAC +2**

Chef de service de  
police municipale

#### CATÉGORIE C

##### Emplois d'exécution accessibles par concours

Diplôme minimum requis : **CAP**

Gardien de police municipale  
Garde champêtre principal